



HAL
open science

D'Abdelmalek Sayad à aujourd'hui : revisiter les “ âges ” de l'émigration algérienne

Thomas Lacroix, Julie Lemoux

► To cite this version:

Thomas Lacroix, Julie Lemoux. D'Abdelmalek Sayad à aujourd'hui : revisiter les “ âges ” de l'émigration algérienne. e-migrinter, 2017, Migrinter a trente ans : analyses et portraits, 15, pp.12. 10.4000/e-migrinter.817 . hal-01562404v2

HAL Id: hal-01562404

<https://hal.science/hal-01562404v2>

Submitted on 9 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



e-Migrinter

15 | 2017

Migrinter a trente ans : analyses et portraits

D'Abdelmalek Sayad à aujourd'hui : revisiter les « âges » de l'émigration algérienne

Thomas Lacroix et Julie Lemoux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/817>

DOI : 10.4000/e-migrinter.817

ISSN : 1961-9685

Éditeur

UMR 7301 - Migrinter

Référence électronique

Thomas Lacroix et Julie Lemoux, « D'Abdelmalek Sayad à aujourd'hui : revisiter les « âges » de l'émigration algérienne », *e-Migrinter* [En ligne], 15 | 2017, mis en ligne le , consulté le 05 mars 2018.

URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/817> ; DOI : 10.4000/e-migrinter.817

Ce document a été généré automatiquement le 5 mars 2018.

Tous droits réservés

D'Abdelmalek Sayad à aujourd'hui : revisiter les « âges » de l'émigration algérienne

Thomas Lacroix et Julie Lemoux

Introduction

- 1 « Les trois “âges” de l'émigration algérienne en France », écrit par Abdelmalek Sayad en 1977, façonne encore dans une large mesure notre compréhension des migrations algérienne (Sayad, 1977). Cela se traduit notamment par le nombre toujours croissant de chercheurs qui n'ont pas su résister à la tentation d'annoncer un quatrième âge (Kadri, 2012 ; Di Bartoloméo, 2010). Depuis les années 2000, le paradigme du « nouveau » irrigue la littérature traitant des migrations algériennes. Parmi les diverses évolutions relevées, les auteurs soulignent en particulier la diversification des profils, trajectoires et destinations qui caractérisent et structurent le champ migratoire algérien (Hammouda, 2008 ; Di Bartolomeo, 2010 ; Labdelaoui, 2011 ; Kateb, 2012). Il est indéniable que les pratiques et la géographie des migrations algériennes ont connu, depuis la fin de la guerre civile, une transformation profonde. Peut-on pour autant parler de nouvel âge ? L'expression a en effet pour inconvénient de gommer les continuités non moins évidentes qui caractérisent les circulations algériennes.
- 2 Cet article a pour objectif de remettre en question la pertinence d'une analyse en termes d'âges pour appréhender les motifs contemporains de la migration algérienne. L'analyse de ce champ migratoire met en lumière la complexité des dynamiques en jeu. Ce champ résulte de la juxtaposition de motifs où s'entremêlent le nouveau et l'ancien. Il évolue avec l'apparition de migrations d'un type nouveau qui viennent se greffer sur un *continuum* social transméditerranéen produit par les relations que maintiennent la France et l'Algérie depuis la fin du 19^e siècle. Aujourd'hui, il est de plus en plus difficile de faire correspondre telles variables d'origine (notamment statut social et matrimonial) en fonction de telle situation d'émigrés. Les trajectoires d'émigrés semblent se complexifier

au point de ne plus pouvoir segmenter « migrations de travail », « migrations familiales », « migrations pour études » et autres. Du point de vue de l'acteur, des logiques distinctes (voire contradictoires) peuvent animer un même individu. Nous sommes plutôt face à une complexification des trajectoires des émigrés : enchevêtrement des motivations au départ et diversification des motifs administratifs du séjour (qui ne correspondent pas forcément aux motivations individuelles, plus subjectives). Mais alors qu'est-ce qui « fait » génération ? Quel est le liant (motivations, conditions à l'arrivée, relation au pays d'origine) qui unit les émigrés de la dernière génération, et en quoi se distingue-t-elle des générations précédentes ? Enfin, l'emploi de la notion de génération reste-t-il pertinent dans ce contexte de diversification des profils de l'émigration (et donc des expériences migratoires) ?

- 3 Avant d'examiner cet échec migratoire franco-algérien, il convient de revenir au texte de Sayad afin de saisir cette notion d'âge migratoire.

Les « modes de génération » chez Sayad

- 4 Derrière la métaphore générationnelle utilisée par Sayad, ce dernier s'appuie sur le double sens du terme de génération désignant à la fois : un groupe social inscrit dans une période particulière du cours de l'histoire de sorte que les individus qui le compose partagent un ensemble de contraintes et ressources communes (Mauger, 2015) ; et, dont l'étymologie latine renvoie à l'action par laquelle une chose est générée, qui est synonyme de production, formation. Ce double sens se retrouve dans l'usage qu'il fait de l'expression « mode de génération » :

« L'analyse conjointe des conditions différentielles qui ont produit différentes "générations" d'émigrés (au sens vrai d'ensembles d'émigrés produits selon un même mode de génération) et des classes diversifiées de trajectoires (ou itinéraires) que réalisent dans l'immigration ces différents types d'émigrés, révèle l'extrême diversité de la population des immigrés ... » (Sayad, 1977 : 61).

- 5 Abdelmalek Sayad s'intéresse donc à la succession des formes migratoires franco-algériennes et, dans le même temps, aux facteurs qui les modèlent :

« les différences ainsi enregistrées au point d'aboutissement demanderaient à être rapportées à la fois aux conditions de vie et de travail en France et aux différences qui, initialement, c'est-à-dire antérieurement et indépendamment de l'émigration, distinguaient déjà les émigrés ou les groupes d'émigrés. En gros, à travers chacune de ces trajectoires dont la période d'immigration n'est qu'une phase, ce sont deux systèmes solidaires de variables qui sont construits » (Sayad, 1977 : 60).

- 6 Un âge est à la fois une forme et une phase de la migration : « c'est-à-dire une configuration spécifique de l'émigration pour une période donnée et une "génération" différente d'émigrés » (Sayad 1977 : 61). Il explique que :

« En fait, l'histoire de l'une retraduisant l'histoire de l'autre, les phases de l'émigration correspondent au fond aux phases qui peuvent être distinguées dans le processus des transformations internes aux communautés rurales qui produisent des émigrés » (Sayad, 1977 : 61).

- 7 Sayad distingue donc les « variables d'origine » : origine géographique, sociale, caractéristiques économiques, tradition locale d'émigration ; et de l'autre, il isole les « variables d'aboutissement » : conditions de travail, d'habitat, situation familiale. en France. Un âge migratoire est donc un système ouvert, dont la configuration dépend de dynamiques qui lui sont exogènes : il est lui-même le produit des transformations sociales

dans les pays de départ et d'origine. Son analyse tend donc à laisser de côté les dynamiques en jeu dans le pays d'accueil et se focalise essentiellement sur la transformation des relations entre émigrés et non-émigrés dans un contexte de transformation de la société algérienne. Le titre est à ce propos explicite : il se focalise sur les trois âges de l'« émigration » algérienne. Le tableau ci-dessous synthétise son analyse.

Tableau de synthèse descriptive des trois « âges » de l'émigration algérienne chez Sayad

	Premier « âge »	Deuxième « âge »	Troisième « âge »
Période	Jusque 1945-1950	1950-1962	1962-1977
Milieu et contexte d'origine	Rural : société paysanne déstructurée par la colonisation et les transformations économiques. Déclin de l'économie traditionnelle et « ruine de l'équilibre ancien ».	Rural/Urbain : l'émigration tend à puiser dans la société prolétarisée qui a suivi l'exode rural et un processus de « dépayssannisation ». L'émigration tend à s'étendre à l'ensemble des campagnes. Le passage par la ville algérienne avant de migrer a inculqué l'esprit de calcul.	Généralisation de l'émigration à toutes les régions d'Algérie, urbaine comme rurale, mais aussi à toutes les couches de la société.
Profil-type de l'émigré	Paysan « empaysanné », « authentique », choisi parmi les meilleurs paysans, porteur de l'habitus paysan. Ni trop jeune, ni célibataire.	Paysan « dépayssanné », prolétarisé. Plus jeune et plus souvent célibataire.	Extension de l'émigration aux « hommes de tout le groupe, paysans et non paysans, jeunes et moins jeunes, aux familles, aux enfants, etc. »
But(s) de la migration	« Mission » confiée par le groupe d'origine à des fins économiques : l'émigration est une source de revenus complémentaires pour le groupe d'origine.	Entreprise individuelle, acte d'émancipation des contraintes du groupe d'origine. Aspiration au statut économique et social qu'octroie un « métier », une position sociale définie.	Émigration familiale. Émergence d'une migration pour motifs culturels (jeunes urbains au capital scolaire élevé à la recherche d'activités plus intellectuelles que productives).

Pratiques migratoires	Le « travailleur acharné et économe », reste en France un minimum de temps et est toujours soumis au calendrier des travaux agricoles plus qu'à celui de l'industrie. Au service du monde paysan algérien, l'émigré-saisonnier doit se tenir « éloigné des risques culturels » de la vie citadine.	Allongement des séjours en France, ceux-ci devenant quasi permanents, entrecoupés seulement par les congés.	Allongement des séjours et la hausse du niveau de qualification des émigrés. La communauté émigrée devient une « sorte de petite société de compatriote » soudée par des liens de solidarité. Par la migration familiale, cette petite société se donne les moyens de sa reproduction.
Relation au pays d'origine	Mécanismes de contrôle exercé par le groupe d'origine sur l'émigré qui doit pourvoir aux dépenses de la communauté.	Tout en soutenant sa famille, l'émigré s'émancipe de sa tutelle. Il s'accapare les fonctions de l'autorité du chef de famille restée au pays d'origine (« demandent qu'on leur rende compte »).	L'émigré est davantage « autonome » à l'égard du groupe d'origine.
Relation au pays d'accueil	Les émigrés reconstituent en France un « petit pays » pour se tenir à distance de la société d'accueil.	Rapport plus intéressé et plus étroit au travail : apprentissage d'une attitude calculatrice liée à l'expérience salariée. Les émigrés, davantage « intégrés » se « confrontent plus à la société française ».	L'émigration algérienne forme une « petite société relativement autonome » et se dote de son propre marché matrimonial. Elle puise le « principe de sa cohésion » ailleurs que dans la société d'origine.
Retour au pays	L'émigré effectue des retours réguliers au cours desquels il participe aux travaux agricoles, reprend sa place « comme si de rien n'était », de sorte à effacer toute trace de l'émigration, « exorciser » les tentations citadines ».	L'émigré est un « invité dans sa propre maison ». Il rappelle son statut d'émigré à tout le monde, se comporte comme un « vacancier » en faisant preuve d'individualisme et d'un esprit de calcul.	Formation d'un espace social autonome à cheval entre le « petit pays » (celui d'accueil) et le « grand pays » (celui d'origine). Le retour au pays n'est plus nécessaire pour les jeunes émigrés désirant se marier.

Réalisation : Julie Lemoux et Thomas Lacroix.

- 8 Dans son article, et plus largement dans ses travaux, Sayad parvient donc à relever les indices qui caractérisent et distinguent ces trois générations d'émigrés algériens. Pour autant, cet exercice de catégorisation, basée sur un découpage temporel, est-il approprié pour comprendre la diversité des dynamiques contemporaines ?

Évolution des motifs de départ et complexification des trajectoires : un quatrième « âge » de l'émigration algérienne ?

- 9 La démarche de Sayad part du contexte d'origine des émigrés dans lequel il relève les particularités par rapport à chaque période précédente. Celles-ci vont façonner l'apparition d'une nouvelle génération, emprise à de nouvelles motivations. Il montre le passage entre la première et la deuxième génération d'une émigration « mandatée » par le groupe d'origine à une émigration individuelle entreprise à des fins d'émancipation à l'égard de ce même groupe. En pointant les motivations qui animent les émigrés depuis les années 1990-2000, plusieurs travaux donnent à voir les contours de ce qui pourrait être un quatrième âge de la migration algérienne (Kadri, 2012 ; Di Bartoloméo, 2011 ; Labdelaoui, 2011 ; Souiah, 2014).

Le maintien des motivations économiques :

- 10 Depuis les années 1980, le passage d'une économie planifiée à une économie de marché, ainsi que la chute du prix des hydrocarbures et du gaz naturel – principales sources de revenus en Algérie – se sont accompagnés d'un important taux de chômage et du développement d'un marché de l'emploi informel (Musette, 2012). En 2014, malgré une tendance à la réduction, le taux de chômage demeure important : tandis que 9,8 % des actifs (tous âges confondus) sont au chômage, cette situation concerne 31,3 % des actifs de moins de 20 ans, 23,2 % des actifs entre 20 et 24 ans et 14,30 % des actifs entre 25 et 29 ans (ONS, 2014). « En liaison directe avec le sous-emploi et le chômage [...] doivent également être évoqués, comme manifestation du malaise de la jeunesse, l'ensemble des phénomènes liés à l'émigration et qui, de plus en plus, représentent pour les jeunes une solution aux problèmes qu'ils rencontrent » (Safir, 2012 : 156). Face à la faiblesse des perspectives d'avenir, une enquête réalisée en 2002 révèle que plus d'un tiers des Algériens âgés de 15 à 29 avaient alors « l'intention d'émigrer », parmi lesquels la première raison invoquée est l'accès à « un meilleur niveau de vie », puis de « trouver un emploi », ensuite de « suivre une formation » (Hammouda, 2008 : 4).

L'apparition des motivations politiques :

- 11 A partir des années 1990, la « décennie noire¹ » a conduit à un mouvement migratoire formé par les exilés et demandeurs d'asile au sein duquel apparaissent et s'affirment les franges les plus diplômées de la société algérienne, tout en impulsant un élargissement de l'espace migratoire, notamment vers l'Amérique du Nord (Hachimi-Alaoui, 2007 ; Kadri, 2012). Plus récemment, depuis les années 2000, cette dimension politique de la migration se retrouve au cœur des motifs soulevés par les *harraga*² (Khaled, 2013 ; Chena, 2012). Divers chercheurs mobilisent le terme arabe *hogra*³ pour désigner la perte de confiance

des Algériens, en particulier des jeunes, envers la classe politique (Chena, 2012 ; Safir, 2012). Au-delà de la quête économique, c'est donc une crise de la représentativité politique des citoyens algériens qui participe désormais à alimenter une dimension plus symbolique de la migration : la contestation du régime politique.

Le développement des motivations culturelles :

- 12 En Algérie, « la socialisation des jeunes se fait dans la rue, dans le quartier et dans les cybercafés. Elle entre dans la “jeunesse monde” (Génération Y) par effraction car encore peu habituée avec les nouvelles technologies. Elle découvre le monde virtuel et veut forcer les frontières » (Musette 2012 : 11). L'environnement qui entoure les Algériens est marqué par l'émergence de nouveaux espaces de socialisation : d'un côté, les technologies de l'information et de la communication (TIC), tels internet et la télévision, exposent les jeunes à de nouveaux modèles culturels, bousculant les fondements moraux sur lesquels se positionnent les représentants religieux (Medjahdi, 2005) ; de l'autre, l'histoire migratoire algérienne a participé à connecter des univers sociaux et culturels de part et d'autre de la Méditerranée. Le maintien du lien à travers des contacts fréquents entre les membres des familles comptant des membres en migration nourrit l'élargissement de l'espace social (ou de socialisation). Déjà soulevées par Abdelmalek Sayad en son temps, les motivations à la migration d'ordre « culturel » s'affirment et se traduisent par les aspirations à un autre « mode de vie ». Chadia Arab parle de « *hrig*⁴ intellectuel » et explique que « plus que la faim du ventre, c'est la faim intellectuelle qui touche les jeunes Maghrébins » (Arab, 2009 : 195).
- 13 L'idée qu'un quatrième âge serait par ailleurs incarné par une population plus jeune en quête d'un horizon économique, politique et culturel plus ouvert et trouve une confirmation dans l'analyse des profils de migrants algériens. En effet, la présence des jeunes reste bien effective. En 2012, l'âge médian des Algériens entrés en France était de 28 ans, la moitié avait alors entre 23 et 35 ans, et un quart avait moins de 23 ans⁵. Dans la continuité des observations de Sayad, l'émigration attire de plus en plus des individus issus du milieu urbain : d'après l'enquête PapFam menée en 2002, 40,3 % des individus âgés de 15 à 29 ans vivant en milieu urbain déclarent avoir l'intention d'émigrer, tandis qu'en milieu rural, 32 % des jeunes aspirent à émigrer (Hammouda, 2008 : 4). Par ailleurs, les données statistiques montrent une élévation du niveau de qualification (Di Bartoloméo, 2010 : 1) et une féminisation des flux (Kateb, 2012 ; Bouklia-Hassane, 2015).
- 14 Mais les analyses soulignent l'importance croissante de l'effet sélectif que produisent les politiques migratoires européennes. Les travaux scientifiques revalorisent l'importance des mutations sociales et politiques dans les espaces d'accueil qui avaient été moins mises en avant par Sayad. Face au renforcement du contrôle de l'immigration (à partir de 1986 le visa d'entrée devient obligatoire), les conditions de séjour se complexifient, les situations administratives se diversifient.
- 15 Le regroupement familial constitue le premier motif d'admission des Algériens sur le territoire hexagonal, ainsi l'INSEE indique qu'en 2010, 22 % des Algériens admis au séjour l'étaient pour motifs liés à la famille. Par ailleurs, les conditions d'immigration découragent le départ des jeunes non qualifiés tout en facilitant la migration d'étudiants et migrants qualifiés (ingénieurs, médecins, etc.). La part des étudiants algériens sur l'ensemble des étudiants étrangers en France a augmenté de manière significative. Devenant en 2003 la deuxième nationalité la plus représentée derrière les étudiants

chinois, ils sont passés de 497 en 1998, à 6 102 en 2003 (INSEE, 2005 : 78-79). Mais les politiques restrictives d'immigration auraient aussi entraîné une augmentation du nombre d'Algériens en situation illégale (Têtu, 2007 ; Musette, 2010 : 8 ; Souiah, 2014). Cette évolution est le fait d'une précarisation du statut d'immigré dans les pays d'accueil (arrivée à expiration de titres de séjours toujours plus courts et toujours plus difficiles à renouveler), mais aussi de la persistance de la *harga*. La *harga* est la cible de campagne de disqualification, mais aussi de répression policière, par les autorités algériennes sans que cela n'ait d'effet sensible sur les départs (Souiah 2014).

- 16 Le cas d'Hocine illustre bien la complexité des trajectoires individuelles qui sont marquées par les inscriptions successives dans divers statuts administratifs :

Hocine est né à Annaba. En 2013 il effectue un voyage en France dans le cadre d'une compétition sportive à laquelle il participe. Muni d'un visa « sportif » valable pour une durée de deux mois, il décide de rester sur le territoire, se retrouvant ainsi en situation irrégulière. Puis, en 2014, il se marie et obtient un titre de séjour vie privée et familiale. Par la suite, il suit plusieurs formations et décroche des diplômes lui permettant de trouver un CDI. Depuis, il réside en France au titre du travail. (Carnet de bord, 2016, Marseille⁶).

- 17 Finalement, Abdelmalek Sayad a fourni une grille de lecture permettant de dégager les grandes tendances au-delà de la multiplicité des trajectoires au sein de la population algérienne émigrée en France. Il observe les processus migratoires en faisant résonner les différentes étapes de celui-ci, du point d'origine au point d'aboutissement : la trajectoire est observée à partir de deux étapes du processus migratoire qui correspondent à la situation des individus là-bas, avant leur départ, jusqu'à leur devenir à l'instant *t*, dans la société d'accueil. Autrement dit, chaque génération décrite correspond à un profil type de trajectoire de vie. Or aujourd'hui, ces mêmes trajectoires apparaissent de moins en moins déterminées et sont traversées par une diversité de situations à l'arrivée, de multiples rebondissements, bifurcations et stratégies. Dans le contexte actuel, il conviendrait de prendre en compte ce qui se déroule entre ces deux extrémités : les changements de statut administratif, les modifications dans la configuration familiale, la mobilité socio-économique.

Pertinence et limites d'une approche en termes d'« âge »

- 18 Lorsqu'il décrit les modes de relations au pays d'origine (en particulier avec la famille élargie), Sayad aborde en filigrane les enjeux de la transformation des cadres sociaux d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Le changement des systèmes sociaux et des cadres de représentations, et plus précisément l'effondrement d'un ordre paysan, sous-tend l'évolution des liens entre le pays d'origine et le pays d'accueil. L'unité sur laquelle se construisent les échanges transnationaux a changé. Le modèle de l'entreprise migratoire sous-tendue par un mandat collectif et villageois apparaît supplanté par la prééminence d'une autre institution sociale migrante : la famille transnationale. Ainsi, les liens au pays d'origine s'opèrent entre l'émigré et sa famille, plus qu'elle ne concerne la relation entre l'émigré et le village. Il faut y voir non seulement le résultat d'une politique migratoire sélective qui laisse peu de place pour les migrations économiques, de sorte que la migration familiale se généralise. Aussi, l'urbanisation en Algérie a produit la

« nucléarisation » de la famille et recentré les intérêts de chacun sur ceux de la famille restreinte (Lakjaa, 2007 ; Bennali, 2009).

- 19 Cette évolution structurelle des dynamiques migratoires s'est accompagnée d'un déploiement spatial. La formation de l'espace social transnational algérien est affectée par la diversification des pays concernés par les migrations algériennes. Dépassant le schéma des flux unidirectionnels, les émigrés Algériens ont élargi leur champ migratoire aux pays européens, au continent nord-américain et aux pays du Golfe, poursuivant ainsi un processus de « mutlipolarisation » (Bartolomeo, 2010 : 2 ; Kateb, 2012 : 10). Si la France reste la destination privilégiée des émigrés algériens⁷, elle rencontre moins de succès auprès des candidats à l'émigration qui aspirent davantage à s'installer aux Etats-Unis, au Canada ou encore au Royaume-Uni (Khaled, 2016 : 162).
- 20 Au regard de ces changements, parler de « quatrième âge », soulignant le renouvellement des systèmes migratoires, est très tentant. Toutefois, nous pensons que cela ne permet pas de saisir pleinement les dynamiques en jeu. La limite d'une telle approche réside dans le fait qu'elle tend à laisser dans l'ombre les tendances profondes qui animent les dynamiques contemporaines. Une analyse plus fine éclaire bien une continuité entre les générations actuelles et celles qui les précèdent qui se caractérise par les liens entretenus des deux côtés de la Méditerranée, en dépit de la distance géographique. L'étude de la constitution de « champs sociaux transnationaux », c'est-à-dire d'espace sociaux complexes construits par les pratiques et liens des migrants entre les pays d'accueil et de départ, permet d'établir le lien entre « avant » et « maintenant » (Waldinger 2006). Elle montre comment les premières générations d'émigrés sont à l'origine de l'espace social transnational d'aujourd'hui (Lacroix 2012). En d'autres termes, les familles, associations et autres groupes sociaux ont constitués par-delà les frontières au fil des générations, ont tissé un *continuum* social transnational auquel plusieurs millions de personnes sont directement ou indirectement liées. Ainsi, pour un ou une Algérienne qui a grandi en contact avec ce champ transnational, parce que sa famille compte un oncle ou un ami à l'étranger avec qui elle entretient des relations suivies, il est normal de considérer la possibilité d'aller suivre des études ou même de se marier à l'étranger. La vie à l'étranger devient une possibilité et elle imprègne et s'impose comme une dimension du quotidien, soit parce que la personne s'y projette, soit parce qu'un de ses proches s'y trouve inscrit. Ainsi, la frontière entre émigrés et sédentaires se floute, de sorte que l'on rencontre des individus socialisés en partie « ici » et en partie « là-bas », dont les parents eux-mêmes ont poursuivi une trajectoire « entre les deux ». La séparation entre le « dedans » et le « dehors » tend donc à s'atténuer au profit d'un espace de socialisation qui s'établit au-delà des frontières nationales. Le cas de Fatma constitue un illustre exemple de ce processus d'« identifications déterritorialisées » (Martiniello, 2007 : 77) :

Fatma a dix neuf ans. Dans les années 1950, ses grands-parents maternels s'installent en Allemagne où ils élèvent leurs cinq enfants. Puis, la famille rentre en Algérie en 1963. Tous les oncles et tantes de Fatma vivent aujourd'hui à l'étranger : deux aux Etats-Unis et deux à Paris, tandis que la mère de Fatma est la seule à avoir poursuivi sa vie en Algérie. Fatma a deux sœurs aînées, toutes deux poursuivant leurs études en France (Lyon). De son côté, elle attend d'obtenir son baccalauréat pour rejoindre à son tour ses sœurs à Lyon. (Carnet de bord, 7 mai 2016, Alger).

- 21 Le cas de Marwan est intéressant, dans la mesure où il parvient à s'inscrire dans ce champ social transnational bien qu'il ne compte pas de membre de sa famille vivant à l'étranger.

Marwan a vingt huit ans, travaille et vit avec sa mère en Algérie. Son défunt père a travaillé pendant quinze ans en France où Marwan a passé les trois premières années de sa vie. Chaque année, Marwan effectue deux à trois voyages d'une durée de deux à cinq semaines en Europe. Il séjourne chez des amis installés à Paris, Toulouse et Marseille et réserve toujours quelques jours pour visiter une ville européenne. (Carnet de bord, 28 avril 2015).

Conclusion

- 22 Quarante ans après sa publication, l'article d'Abdelmalek Sayad apparaît donc comme une référence incontournable et pertinente pour l'analyse des migrations algériennes contemporaines. Les mutations observables depuis le pays d'origine, notamment l'élévation du niveau d'instruction, l'urbanisation et le rajeunissement de la population et ses tendances démographiques restent un filtre essentiel pour comprendre les mutations des migrations algériennes. Toutefois, un regard distancié met en évidence les insuffisances de l'approche sayadienne. La conception de l'émigré-immigré comme sujet déterminé par deux systèmes de variables distincts ne permet plus d'appréhender les expériences des migrants dans un contexte où la séparation entre les univers d'origine et d'aboutissement tend à être reliée par d'autres canaux que celui des migrants (par exemple les TIC, famille transnationale et médias). Le *continuum* social transméditerranéen a pris une saillance telle que les dynamiques migratoires s'autonomisent progressivement à l'égard de l'influence structurante des pays d'accueil et d'origine. Le champ migratoire est animé par un ensemble d'acteurs baignés dans plusieurs environnements sociaux-culturels, économiques et politiques depuis leur enfance (Simon 1979). Ils s'inscrivent dans ce champ social transnational par leur propre migration, aidés en cela par de multiples intermédiaires : famille, amis, médias. Les nouvelles générations d'émigrés s'inscrivent donc dans des dynamiques migratoires existantes, non pas en les remplaçant, mais en épousant leurs aspérités à la manière d'une nouvelle couche sédimentaire.
- 23 Pourtant, les travaux existant tendent à négliger l'inscription de cette migration algérienne dans un champ social transnational plus large, soit parce que les chercheurs privilégient une entrée par les individus, qui laisse dans l'ombre leur ancrage social, soit parce qu'ils se focalisent sur les dynamiques les plus récentes, omettant la mise en perspective historique.
- 24 Dans ce contexte, notre hypothèse repose sur l'émergence d'un nouveau mode « d'émigration-immigration » dont la spécificité serait celle de la co-existence de deux situations migratoires. La première concerne des acteurs qui sont déjà inscrits dans le champ des migrations algériennes avant même leur départ pour l'étranger. Elle inclut migrants, futurs migrants et non-migrants dans les pays d'accueil et d'origine. Cette situation se caractérise par la permanence et la reproduction de traditions et de liens préétablis avec l'ailleurs. La seconde situation concerne des individus qui n'ont pas de contact avec ce champ social, mais qui, par leur migration, finissent par se connecter aux dynamiques transfrontalières. Ces acteurs, aux profils et comportements diversifiés, introduisent une rupture et donc régénèrent les logiques migratoires passées. « L'âge » de la migration algérienne actuelle serait donc marqué par une tension entre le maintien des liens avec le pays d'origine et le désir d'autonomie à l'égard des logiques migratoires antérieures. C'est donc bien une dynamique dialectique, entre cantonnement sur l'espace

transméditerranéen qui structure encore largement le champ social transnational algérien, et désir d'ouverture vers les horizons d'un espace mondialisé. C'est cette tension qui nous semble être la marque de la situation actuelle, bien plus que l'émergence d'une nouvelle génération.

BIBLIOGRAPHIE

- Arab, Chadia (2009) Les jeunes harraga Maghrébins se dirigeant vers l'Espagne : des rêveurs aux « brûleurs » de frontières, *Migrations et Sociétés*, vol 21, n° 125, pp. 191-206.
- Bennali, Radija (2009) Rôles et statuts dans la famille algérienne contemporaine : changements et répercussions, *Arabpsynet e:journal*, n° 21-22 pp. 90-95 [Disponible sur Internet].
- Bouklia-Hassane, Rafik ; Talahite, Fatiha (2015) La féminisation de l'immigration algérienne dans les pays de l'OCDE au tournant du XXIème siècle, *Hommes et Migrations*, n° 1311, p. 63-70.
- Chena, Salim (2012) Sidi Salem et el harga, *Hommes et Migrations*, n° 1300, pp. 52-61.
- Di Bartolomeo, Anna ; Jaulin, Thibaut ; Perrin, Delphine (2010) *CARIM Migration Profiles : Algeria*, 12 p. [Disponible sur Internet]
- Hachimi-Alaoui, Myriam, (2007) *Les chemins de l'exil. Les Algériens installés en France et au Canada depuis les années 1990*, Paris, L'Harmattan, 200 p. (Logiques Sociales).
- Hammouda, Nacer-Eddine (2008) Le désir migratoire chez les jeunes Algériens. Analyse micro-économétrique, *CARIM, Notes d'analyse et de synthèse*, n° 42, 10 p.
- Lakjaa, Abdelkader (2007) La jeunesse algérienne. Entre valeurs communautaires et aspirations sociétares, *Ecosphère*, n° 3 [Disponible sur Internet].
- Musette, Mohamed Saïb (2012) Jeunes, emploi et Migration : la génération des « born-global », *Société algérienne de Psychologie (SARP)*, n° 12, pp. 7-25.
- Ali Benali, Azzedine ; Nafa, Azziz (2015) Les identités professionnelles des ingénieurs Maghrébins formés dans les grandes écoles en France, in Gardelle, L. ; Benguerna, M. (dir.) *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France : identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, Paris, Éditions Publisud, pp. 221-235.
- Kadri, Aïssa (2012) Intelligentsia d'origine maghrébine en circulation. Positionnements et engagement de nouvelles migrations, *Hommes et Migrations*, n° 1300, pp. 18-27.
- Kateb, Kamel (2012) Bilan et perspectives des migrations algériennes, *Hommes et Migrations*, n° 1298, pp. 6-21.
- Khaled, Karim (2016) Les quatre « âges » de l'émigration intellectuelle algérienne, in Musette, S. M. (dir) *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ? Une vision du Maghreb*, Alger, CREAD, pp. 155-170.
- Khaled, Nourredine (2013) Adolescents harraga : risquer sa vie comme seule possibilité de réalisation de soi, *Adolescences*, n° 3, pp. 699-709.

Labdelaoui, Hocine (2011) La question de la migration en Algérie : évolution vers une diplomatie de l'émigration et une politique de contrôle de l'immigration, *CARIM, Note de synthèse et d'analyse*, n° 67, 14 p.

Lacroix, Thomas (2012) Transnationalisme villageois et développement : Kabyles algériens, Chleuhs marocains en France et Panjabis indiens en Grande-Bretagne, *Revue Européenne Des Migrations Internationales*, vol. 28, n° 1, pp. 71-84.

Martiniello, Marco (2007) Transnationalisme et immigration, *Revue plurielles*, n° 111, pp. 76-79.

Mauger, Gérard (2015) *Âges et générations*, Paris, La Découverte, 128 p.

Medjahdi, Mustapha (2005) La jeunesse algérienne et les Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) : usages et influences de la télévision, *Insaniyat*, n° 29-30, pp. 35-47.

Musette, Mohamed Saïb (2012) Jeunesse, emploi et migrations : la génération des "born global", *Revue Société algérienne de psychologie (SARP)*, n° 12, pp. 7-25.

Safir, Nadji (2012) La jeunesse algérienne, un profond et durable malaise, *Confluences méditerranéennes*, vol. 81, n° 2, pp. 153-161.

Sayad, Abdelmalek (1977) Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 15, pp. 59-79.

Simon, Gildas (1979) *L'espace des travailleurs tunisiens en France : structure et fonctionnement d'un champ migratoire international*, Broché, 426 p.

Souiah, Farida (2014) *Les Harraga en Algérie : émigration et contestation*, Paris, Institut d'études politiques, 543 p., Th. Doct : Sciences politiques : Paris : 2014.

Têtu, Marie-Thérèse (2007) L'énigme des sans papier algériens en France : de la conversation à l'ethnographie multisites, *Anthropologie et Sociétés*, vol. 31, n° 2, pp. 267-285.

Waldinger, Roger (2006) "Transnationalisme" des immigrants et présence du passé, *Revue européenne des Migrations internationales*, vol. 22, n° 2 pp. 23-41 (traduit par Jean-Luc Pinel).

INSEE (2012) *Fiche thématique : Flux d'immigration*, 22 p. [Disponible sur Internet].

INSEE (2005) *Fiche thématique : Les immigrés en France*, 113 p. [Disponible sur Internet].

ONS (2014) *Activité, emploi et chômage*, n° 671, ONS, avril 2014.

NOTES

1. Cette expression désigne la guerre civile qui éclata en Algérie à partir de 1991. En décembre de cette même année, le parti politique Front islamique du Salut (FIS) remporte les élections législatives contre le FLN, au pouvoir depuis l'accès à l'indépendance algérienne en 1962. Soutenue par une partie de la société algérienne, alors divisée, l'armée nationale (ANP) suspend le second tour des élections et dissout le FIS. Cette date marque le début d'une guerre civile qui oppose les « partisans » l'ANP à ceux de l'armée du FIS (GIA).

2. Le terme *harraga* (*harrag* au singulier) est entré dans le langage courant depuis une quinzaine d'années au Maghreb pour désigner « ceux qui brûlent », autrement dit, au sens figuré, « ceux qui brûlent les frontières ». Cette forme particulière de l'émigration concernent les migrants qui empruntent des voies illégales, et voyagent à bord de *fluca* (embarcations en bois, remplacées peu à peu par les zodiacs) afin de rejoindre l'Europe.

3. Ce terme, que l'on peut traduire par « mépris », désigne dans ce cas le sentiment éprouvé par les citoyens des pays du Maghreb lorsqu'ils cessent d'avoir confiance en leurs dirigeants

politiques en raison de l'attitude méprisante, humiliante ou indifférente de ces derniers à leur égard.

4. Le terme *hrig* est l'équivalent de *harga* en arabe marocain.

5. Source disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281393>.

6. Le présent article est le fruit d'un échange entre une jeune chercheuse nourrie par son expérience de terrain récente, conduit en Algérie et en France depuis 2014, et un chercheur confirmé portant un regard plus distancé sur les dynamiques migratoires de temps long ayant cours au Maghreb.

7. D'après Kateb, au cours des années 2000, en moyenne 55,5 % des entrées annuelles d'immigrés algériens concernent la France, tandis que celle-ci enregistrait 70 % des entrées d'Algériens à l'étranger à la fin des années 1990.

INDEX

Mots-clés : sociologie, concept, catégorisation, champ migratoire, relations entre générations, trajectoire migratoire, Algériens

Index géographique : Algérie, France

AUTEURS

THOMAS LACROIX

Chargé de recherche au CNRS en Géographie, Migrinter - UMR 7301, CNRS / Université de Poitiers

thomas.lacroix@univ-poitiers.fr

JULIE LEMOUX

Doctorante en Sociologie, Migrinter - UMR 7301, CNRS / Université de Poitiers

julie.lemoux@univ-poitiers.fr